

## **CONSEILLER(E) AUX RESSOURCES HUMAINES**

En tant que conseiller en ressources humaines, tu collaboreras de façon concrète à la réalisation de divers mandats relatifs à la dotation, à la santé et sécurité au travail et aux relations de travail.

### **Plus précisément, voici les principaux mandats du (de la) titulaire du poste :**

- Effectuer l’affichage des postes sur les plateformes et réseaux sociaux en collaboration avec le marketing;
- Examiner les candidatures reçues et approcher des candidats passifs (chasse de têtes);
- Suggérer des améliorations et des stratégies de recrutement innovatrices et efficaces;
- Mettre en place divers programme de reconnaissance et de rétention du personnel;
- Collaborer avec la mutuelle en santé et sécurité concernant les différents dossiers et programmes SST;
- Offrir un soutien au directeur des ressources humaines sur divers dossiers;
- Collaborer auprès des firmes externes dans le cas de recrutement à l’international;
- Participer à la mise en place de divers programmes RH (accueil et intégration, fidélisation, référencement, développement des compétences, etc.);
- Toutes autres tâches connexes.

**Exigences requises :**

- Diplôme de premier cycle en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines;
- Une à deux années d'expérience dans un poste similaire en milieu syndiqué serait considéré comme un atout.
- Maîtrise intermédiaire de la suite Office;

**Profil recherché :**

- Grand sens de l'organisation;
- Autonomie;
- Aptitude à communiquer de façon efficace (à l'écrit et à l'oral);
- Capacité à travailler dans un milieu en constante évolution, à faire preuve de souplesse et à s'adapter aux imprévus;
- Sens de l'initiative et créativité.

**Travailler pour notre coopérative, c'est entre autres :**

- Salaire en fonction de ton expérience ;
- REER ;
- Rabais employé de + ou - 20% (ajusté selon les états financiers) ;
- Assurances collectives avantageuses ;
- Et bien plus encore!